

**ENTENTE RELATIVE À LA MODIFICATION DES DISPOSITIONS NATIONALES DE LA
CONVENTION COLLECTIVE**

INTERVENUE ENTRE

**LE COMITÉ PATRONAL DE NÉGOCIATION DU SECTEUR DE LA SANTÉ ET DES SERVICES
SOCIAUX**

ET

LE SYNDICAT CANADIEN DE LA FONCTION PUBLIQUE (FTQ)

MAI 2017

LES PARTIES CONVIENNENT DE CE QUI SUIT :

Les dispositions nationales de la convention collective entrée en vigueur le 10 JUILLET 2016 et liant,

d'une part,

LE COMITÉ PATRONAL DE NÉGOCIATION DU SECTEUR DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

et, d'autre part,

LE SYNDICAT CANADIEN DE LA FONCTION PUBLIQUE (FTQ)

sont modifiées de la façon suivante :

- 1. Le nom du président du comité paritaire intersectoriel, Robert Fortier, prévu au paragraphe 23.09 est modifié pour le suivant :**

Daniel Gagné

- 2. Les médecins-arbitres suivants sont retirés du sous-alinéa 3- du paragraphe 23.39 :**

Psychiatrie pour le secteur Ouest :

Morand, Marcel, Laval

Orthopédie pour le secteur Est :

Boivin, Jules, Québec

Orthopédie pour le secteur Ouest :

Beauchamp, Marc, Montréal

Lamarre, Claude, Montréal

Psychiatrie pour le secteur Est :

Laplante, Bruno, Québec

- 3. Le nom du médecin-arbitre Charles Gauthier, psychiatre pour le secteur Ouest, est modifié à la liste du sous-alinéa 3- du paragraphe 23.39 pour le suivant :**

Gauthier, Serge, Laval

4. La ville du médecin-arbitre Sylvain Gagnon, orthopédiste pour le secteur Ouest, est modifiée à la liste du sous-alinéa 3- du paragraphe 23.39 pour la suivante :

Gagnon, Sylvain, Montréal

5. La ville et le secteur géographique pour le médecin-arbitre Pierre Beaumont, orthopédiste pour le secteur Ouest, sont modifiés à la liste du sous-alinéa 3- du paragraphe 23.39 pour les suivants :

Secteur Est

Beaumont, Pierre, Rivière-du-Loup

6. La liste du sous-alinéa 3- du paragraphe 23.39 pour la section physiothérapie, secteur Ouest, est modifiée pour y ajouter :


Secteur Ouest

Lavoie, Suzanne, Montréal

La présente entente entre en vigueur le quatorzième (14^e) jour suivant sa date de signature.

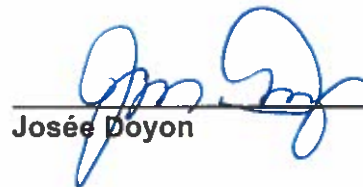
EN FOI DE QUOI LES PARTIES ONT SIGNÉ, LE 13 jour de mai 2017.

LE SYNDICAT CANADIEN DE LA
FONCTION PUBLIQUE (FTQ)

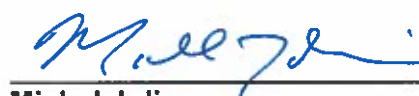


Alain Tessier

LE COMITÉ PATRONAL DE NÉGOCIATION
DU SECTEUR DE LA SANTÉ ET DES
SERVICES SOCIAUX



Josée Doyon



Michel Jolin



Joan Carbonneau

